



#6 septembre 2022

Résultats 2021

Sommaire exécutif

Le Réseau canadien de référence des coûts de production (CDP) 2021 qui s'ajoute aux travaux antérieurs du réseau 2020, est composé de 46 fermes de référence en matière d'exploitations vache-veau et de 3 fermes de référence en matière de bovins laitiers et de bovins de boucherie, créées avec la participation de 186 producteurs à travers le Canada. Les fermes du réseau de référence des coûts de production représentent une variété de systèmes de production canadiens, y compris des variations dans la performance des animaux, les économies d'échelle, la productivité de la main-d'œuvre, l'alimentation et les finances de la ferme.

Depuis le premier ensemble de fermes de référence du réseau CDP 2020, des efforts ont été faits pour inclure des systèmes de production qui n'étaient pas représentés auparavant, notamment des troupeaux plus importants (en particulier dans l'Ouest) et un éventail plus large de tailles de fermes au sein des différentes provinces. Certains systèmes de production ne sont toujours pas représentés dans le réseau CDP, y compris les fermes qui nourrissent principalement des sous-produits, les fermes qui pratiquent le pâturage toute l'année, les fermes biologiques/régénératives et les exploitations de finition à l'herbe. Ces secteurs seront ciblés dans les ajouts subséquents au réseau CDP.

Le réseau CDP fournit des informations détaillées aux producteurs qui ont des systèmes de production similaires à ceux de la ferme de référence. Ainsi, les données présentées dans les fermes de référence sont différentes des autres moyens de caractériser les systèmes canadiens de production vache-veau, comme l'Enquête sur la gestion des fermes (EGF) de 2017 et l'Enquête de 2017 sur la production vache-veau de l'Ouest canadien (EPVVOC).

Compte tenu de la sécheresse généralisée en 2021, les données recueillies en 2020 et 2021 permettent également de comparer les coûts de production entre une année de sécheresse et une année sans sécheresse, notamment ceux liés à l'alimentation.

Les coûts à retenir

Les coûts moyens totaux du réseau CDP étaient de 1 519 \$ par vache en 2021. De ce nombre, 61 % (925 \$) étaient des coûts en espèces, 11 % (162 \$) étaient des coûts d'amortissement et les 28 % restants (432 \$) étaient des coûts de renoncement. La plupart (80 %) des fermes couvraient

les coûts à court terme (en espèces) ainsi que les coûts à moyen et à long terme (au comptant, amortissement et de renonciation).

Les fermes capables de couvrir les coûts à long terme avaient généralement d'autres entreprises ou activités à la ferme générant des revenus supplémentaires. Plutôt que de se tourner vers le travail à l'extérieur de la ferme pour obtenir un revenu, ces exploitations se sont concentrées sur l'établissement d'économies d'échelle positives et de multiples entreprises agricoles. Par exemple, la ferme SK-8a a enregistré les coûts totaux les plus bas par vache. Compte tenu de la taille du grand troupeau (950 têtes de bovins de boucherie, le plus important du réseau CDP) et des exploitations supplémentaires de veaux brouards d'un an et de cultures commerciales, cette ferme a réalisé à la fois des économies d'échelle et de multiples entreprises agricoles prospères et est l'une des rares fermes du réseau CDP à atteindre une rentabilité à long terme.

L'avenir du Réseau canadien de référence des coûts de production

La valeur du réseau CDP pour les producteurs est la possibilité de comparer leur exploitation actuelle à une exploitation de référence ayant un système de production similaire. Si les ajouts de 2021 au réseau CDP ont amélioré la représentation, tous les types de systèmes de production ne sont pas représentés. Comme mentionné ci-dessus, les ajouts ultérieurs au réseau CDP en 2023 viseront à combler certaines de ces lacunes en matière de représentation.

Introduction

Le Réseau canadien de référence des coûts de production vache-veau (réseau CDP) est la première information standardisée sur les coûts de production du secteur de l'élevage-naissage, disponible dans chaque province du Canada. L'utilisation de données standardisées permet de comparer les informations au sein d'une même province et entre les provinces, ainsi qu'avec les systèmes de production vache-veau du monde entier.

En 2021, 21 fermes de référence (deux en C.-B., quatre en Alberta, quatre en Saskatchewan, trois au Manitoba, une en Ontario, trois au Québec et quatre dans les Maritimes) ont été ajoutées aux 25 fermes de référence de productions vache-veau et aux trois fermes de référence en production laitière et de bœuf créées en 2020. Ainsi, le réseau CDP comprend 49 fermes de référence dont 46 exploitations vache-veau et trois de bovins laitiers, et 186 producteurs y participent. Au total, quatre fermes de référence sont situées en Colombie-Britannique, dix en Alberta, dix en Saskatchewan, cinq au Manitoba, quatre en Ontario, sept au Québec, et six exploitations de type vache-veau et trois exploitations de production laitière et de bœuf dans les Maritimes. Les fermes du Réseau CDP 2020 ont été indexées prospectivement pour 2021, et toutes les fermes ont été indexées rétrospectivement à partir des données des derniers cinq ans. L'ensemble de données combiné des 46 exploitations vache-veau est présenté ci-dessous. Toutes ces données, ainsi que les résumés de chaque ferme, sont disponibles sur le site canfax.ca.

Les fermes de référence du réseau CDP sont basées sur des systèmes de production spécifiques. Les producteurs peuvent choisir la ferme de référence qui ressemble le plus à leur exploitation, sans égard aux frontières provinciales. Ce système tient également compte de la variation inhérente aux systèmes de production, tant à l'intérieur d'une province qu'entre les provinces. De cette variation des systèmes de production découleront des différences dans la structure des coûts qui permettront une comparaison et une analyse intéressantes des divers systèmes de production. L'ajout d'autres fermes de référence en 2023 permettra de tenir compte d'une plus grande variété de systèmes de production et, par conséquent, d'une information plus complète sur les coûts de production des divers systèmes canadiens d'élevage-naissage.

Dans l'ensemble, les coûts de production totaux par vache et les coûts au comptant de toutes les exploitations de référence présentent une courbe typique à pente ascendante (Figure 1a, 1b).

Figure 1a. Coûts totaux (\$/vache) dans les exploitations de référence en 2021

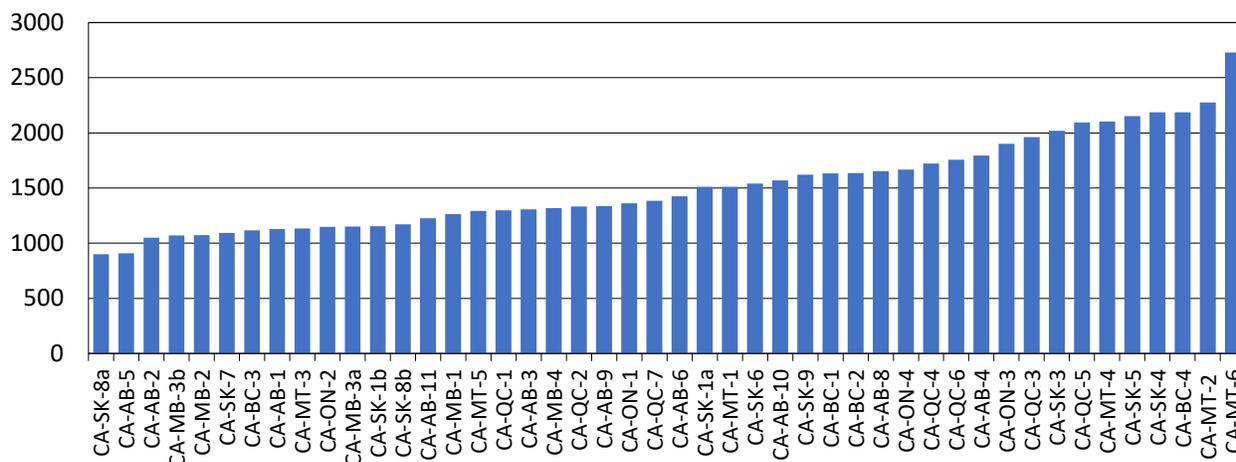
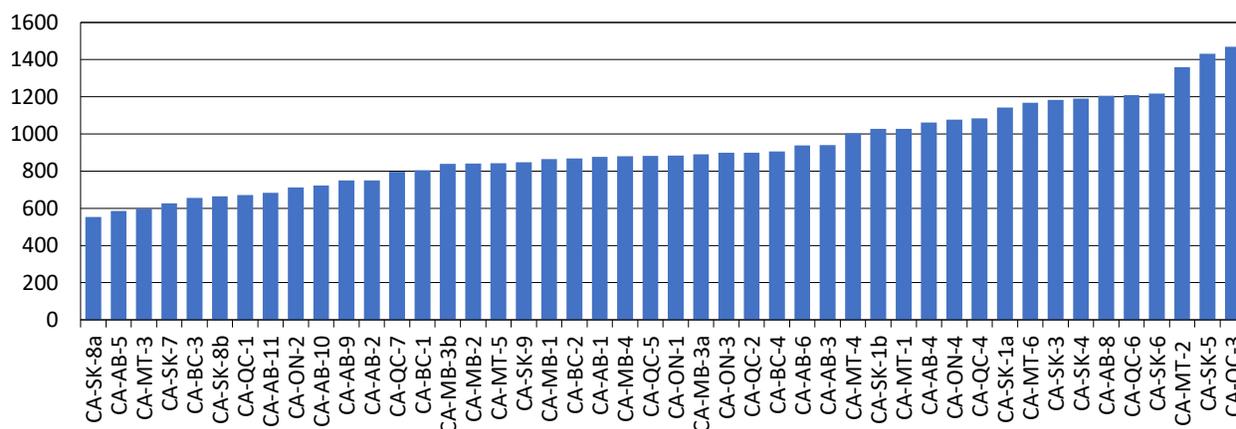


Figure 1b. Coûts au comptant (\$/vache) dans les exploitations de référence en 2021



Considérations relatives à l'année de sécheresse

En 2021, les producteurs vache-veau ont été confrontés à la sécheresse et aux pénuries d'aliments qui en ont résulté. Ainsi, les données de production de 2021 peuvent être atypiques, et les effets des conditions de sécheresse doivent être pris en compte lors de l'interprétation de ces données. En général, les producteurs vache-veau réagissent de trois façons aux conditions de sécheresse et aux pénuries d'aliments :

1. Liquidation du troupeau de vaches. Cela augmente les revenus, mais les producteurs qui s'appuient sur les programmes gouvernementaux avec des exigences d'inventaire peuvent rencontrer des difficultés ultérieures avec les flux de trésorerie et la reconstruction du troupeau.

2. Acheter des aliments pour animaux. Cela augmente les coûts de production. Les programmes gouvernementaux peuvent ou non compenser les producteurs pour ces coûts supplémentaires.
3. Utiliser les réserves d'aliments et les programmes gouvernementaux (augmenter la marge).

L'indexation prospective des fermes de référence du réseau CDP 2020 a permis d'évaluer les pénuries d'aliments pour animaux ainsi que les achats d'aliments pour animaux, car les fermes individuelles varient en termes de report d'aliments typiques.

Emplacements géographiques

Les exploitations de référence vache-veau sont réparties à travers les provinces dans diverses écorégions pour assurer une couverture nationale. Cinquante-quatre pour cent des exploitations de référence vache-veau (25 sur 46) se trouvent dans les Prairies, car c'est là que se trouve la majorité (84 %) du troupeau de bovins de boucherie. Le suréchantillonnage dans l'Est du Canada est délibéré, afin de combler les lacunes existantes dans les données.

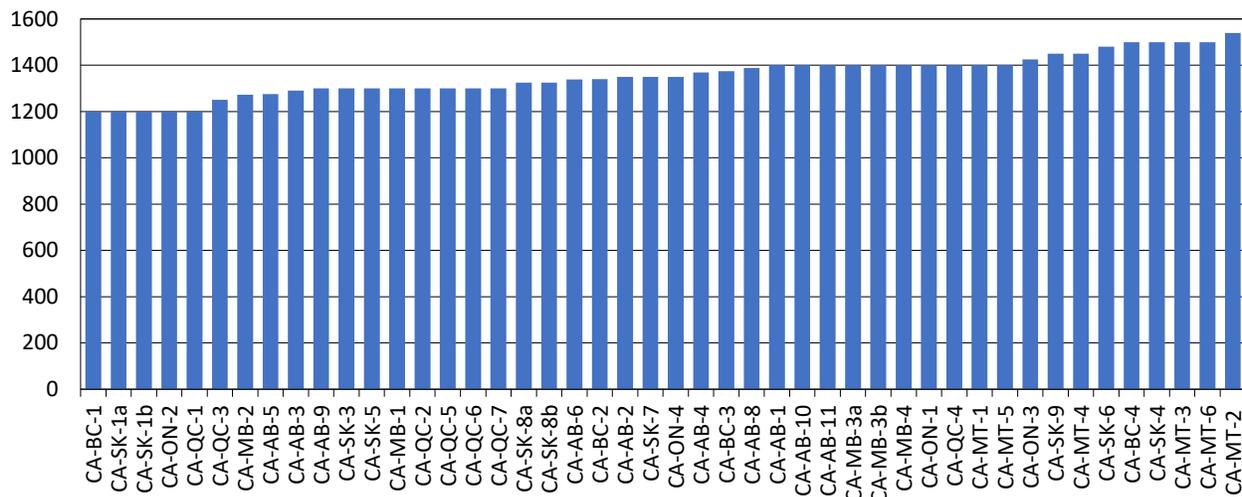
Performance des animaux

Les mesures de performance animale du Réseau CDP seront comparées ici à celles de l'EGF de 2017 et de l'EPVVOC, le cas échéant. Ces comparaisons donnent une indication de la robustesse de l'ensemble de données du réseau CDP et mettent en évidence les différences dans les données. Les limites et les hypothèses associées à ces différences doivent être gardées à l'esprit lors de l'interprétation des résultats du réseau CDP.

Poids des vaches adultes

Le poids des vaches adultes dans les fermes de référence variait de 1 200 lb à 1 540 lb (MT-2) (figure 2). Le poids moyen des vaches adultes était de 1 355 lb, ce qui est similaire au poids moyen des vaches adultes rapporté dans l'EPVVOC 2017 (1 374 lb), bien que plus élevé que celui rapporté dans l'EGF 2017 (1 256 lb). Le poids des vaches adultes dans l'EGF 2017 variait de 1 196 lb en Ontario à un maximum de 1 299 lb en Saskatchewan ; 80 % des exploitations du réseau CDP 2021 avaient des vaches au-dessus de cette fourchette de poids.

Figure 2. Poids des vaches adultes (lb) dans les exploitations de référence en 2021



Poids au sevrage

Les poids au sevrage étaient en moyenne de 555 lb dans les fermes de référence. Les poids au sevrage les plus faibles ont été enregistrés dans les fermes MB-3a et MB-3b, avec 444 lb, et les plus élevés, avec 708 lb, dans la ferme SK-6 (figure 3a). Dans toutes les fermes, le poids au sevrage a eu tendance à diminuer avec la taille du troupeau. Comme pour le poids des vaches adultes, ce chiffre est plus élevé que le poids moyen au sevrage (523 lb) déclaré dans l'EGF 2017.

Pour tenir compte des différences d'âge au sevrage, on a calculé le poids au sevrage ajusté à 205 jours (figure 3b). Le poids au sevrage ajusté à 205 jours était en moyenne de 544 lb, allant de 444 lb (AB-5) à 699 lb (SK-5). Le poids au sevrage ajusté rapporté dans l'EGF 2017 était de 529 lb.

En pourcentage du poids des vaches adultes, les poids de sevrage ajustés à 205 jours étaient de 41 % (32 % - 51 %) dans le réseau CDP, et de 43 % (41 % au Manitoba - 45 % en C.-B.) dans l'EGF 2017. Même si les poids des vaches adultes et les poids de sevrage ajustés sont plus lourds dans les fermes du réseau CDP que dans l'EGF 2017, le réseau CDP et l'EGF 2017 maintiennent des valeurs similaires pour ce paramètre.

Figure 3a. Poids au sevrage (lb) dans les fermes de référence en 2021

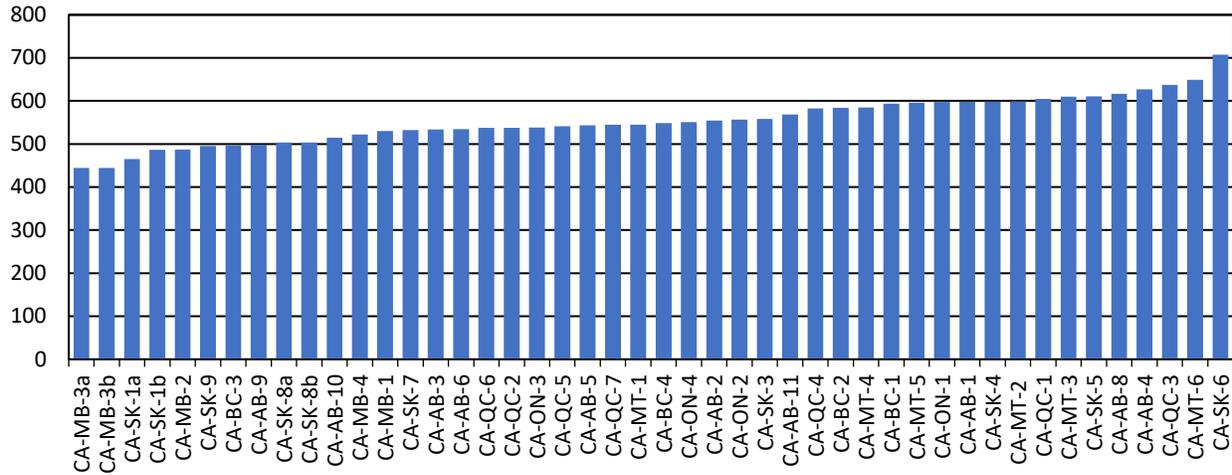
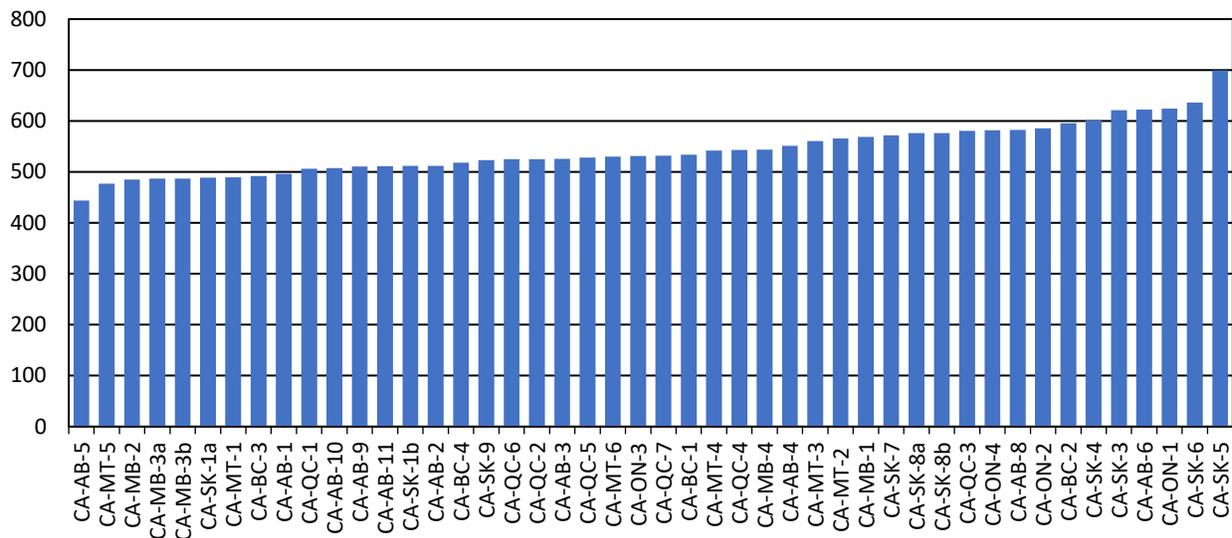


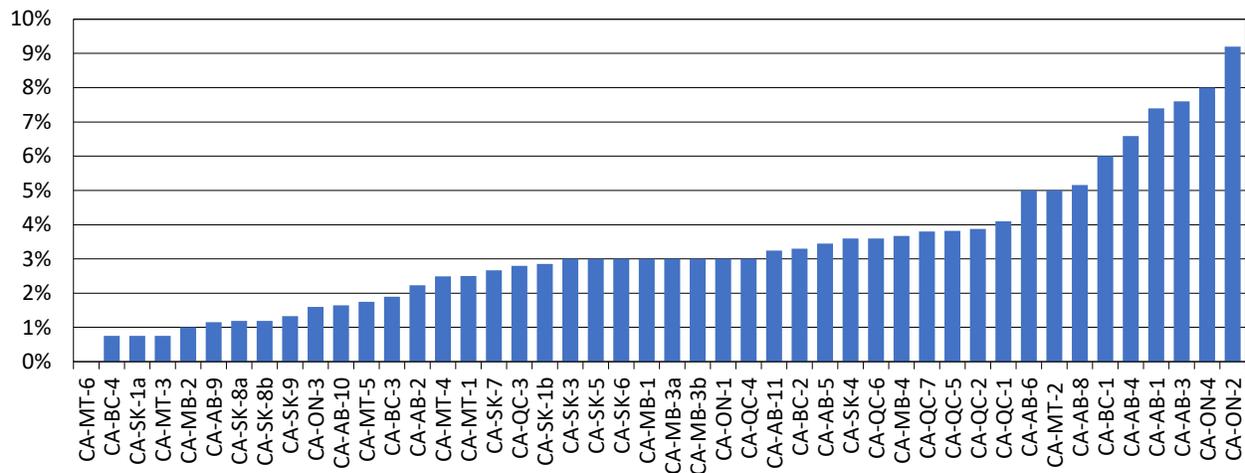
Figure 3b. Poids au sevrage ajusté à 205 jours (lb) dans les exploitations de référence en 2021



Taux de mortalité et de sevrage des veaux

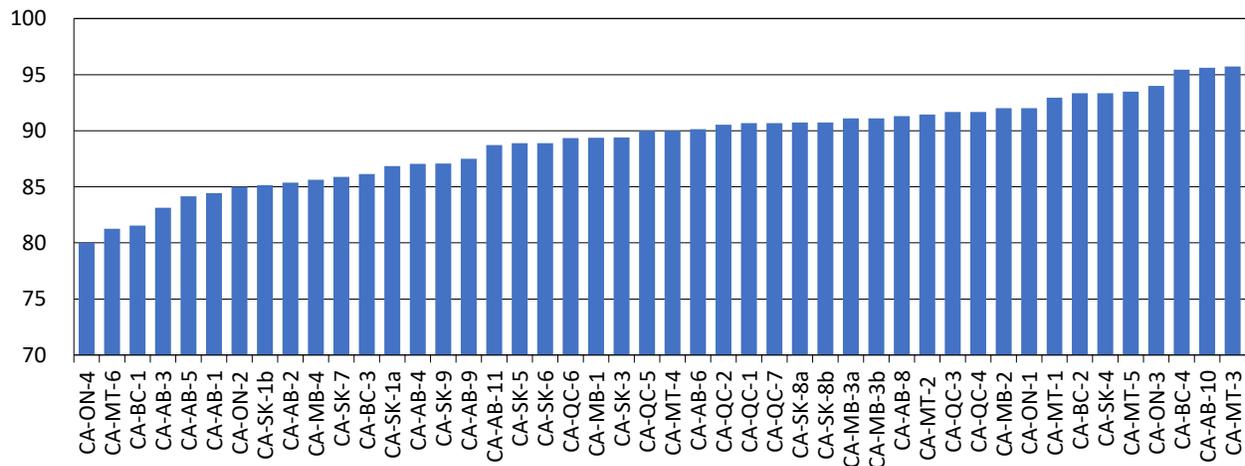
Pour le réseau CDP, la perte liée à la mort des veaux est calculée pour les veaux âgés de 24 heures jusqu'au sevrage. La perte liée à la mortalité des veaux était en moyenne de 3,3 % et variait de 0,0 % sur MT-6 à 9,2 % sur ON-2 (Figure 4). Dans cette dernière ferme, le taux de mortalité élevé est lié à la prédation par les grands carnivores, ce qui illustre l'influence que peut avoir l'emplacement géographique sur cette mesure. Il faut noter que la mortalité des veaux rapportée ne reflète pas les pertes de veaux dans les 24 premières heures, qui peuvent être positivement ou inversement liées à la mortalité sur 24 heures dans une ferme individuelle. Cette mesure peut également être faussée par la taille du troupeau : deux veaux perdus représentent une perte de 10 % dans un troupeau de 20 veaux, mais seulement 2 % dans un troupeau de 100 veaux.

Figure 4. Mortalité des veaux (%) dans les exploitations de référence en 2021



Le taux de sevrage est lié au taux de mortalité des veaux (figure 5). Les exploitations du réseau CDP ont sevré en moyenne 89 veaux pour 100 vaches. La ferme de référence ON-4 a sevré le moins de veaux pour 100 vaches (80), et AB-10 et MT-3 le plus haut (96 veaux chacune). Encore une fois, ces chiffres sont plus élevés que les valeurs déclarées dans l'EGF 2017, qui a trouvé des taux de sevrage moyens de 81 % pour les vaches et de 72 % pour les génisses. Les taux de sevrage plus élevés observés dans le réseau CDP seront reflétés dans les mesures de la rentabilité des exploitations et peuvent indirectement parler de la rentabilité des exploitations participant au réseau CDP par rapport à l'EGF 2017.

Figure 5. Taux de sevrage (veaux sevrés pour 100 vaches) dans les exploitations de référence en 2021



Taux de remplacement

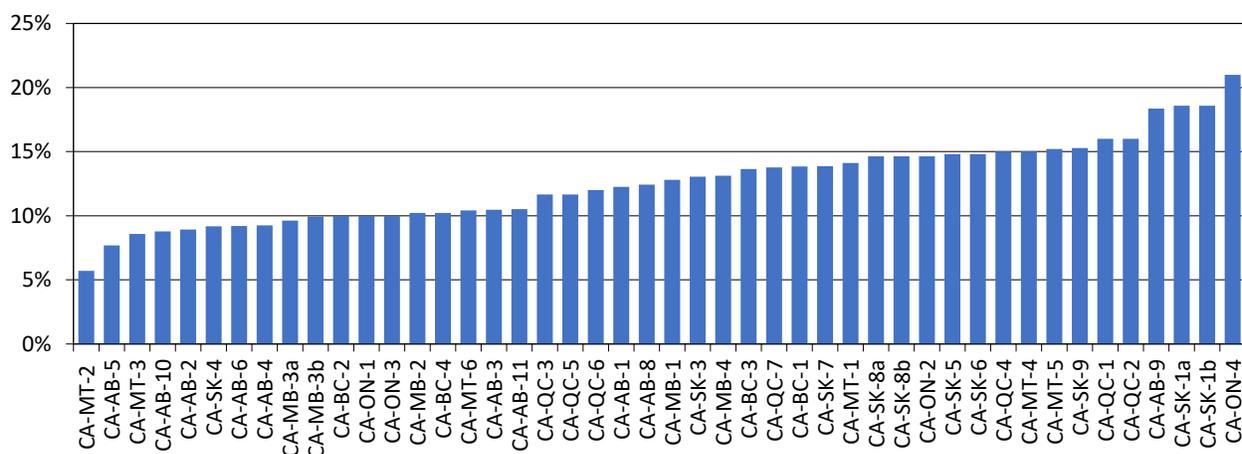
Le réseau CDP définit le taux de remplacement comme le nombre de vaches de réforme plus le nombre de vaches mortes en pourcentage du total des vaches de l'exploitation (Agri Benchmark, 2015). Le taux de remplacement moyen parmi les exploitations de référence était de 13 % et

variait de 6 % (MT-2) à 21 % (ON-4) (figure 6). L'EPVVOC 2017 a signalé un taux de réforme moyen de 11,7 %, ce qui n'est pas différent du taux de remplacement moyen de 12,4 % parmi les fermes du réseau CDP dans l'Ouest canadien (C.-B., Alberta, Saskatchewan et Manitoba).

Les exploitations dont le taux de remplacement est plus élevé ont intrinsèquement des troupeaux plus jeunes, car les vaches sont réformées plus tôt, après moins d'années de reproduction. Cependant, comme la dépréciation augmente avec l'âge des vaches (voir l'équation 1), les vaches réformées à un âge plus jeune auront une valeur de récupération plus élevée (Berger, 2014).

$$\text{Équation 1: Dépréciation d'une vache} = \frac{\text{Prix d'achat ou coût de remplacement} - \text{Valeur de récupération}}{\text{Années productives dans le troupeau}}$$

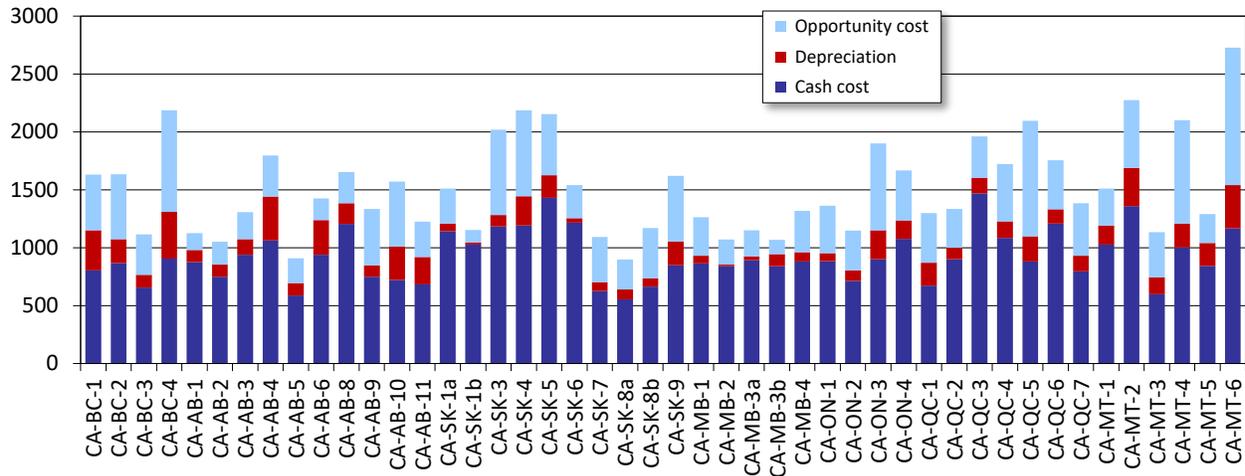
Figure 6. Taux de remplacement (%) dans les fermes de référence en 2021



Rentabilité de la production vache-veau

À l'échelle nationale, les coûts de production totaux moyens étaient de 1 519 \$/vache en 2021. Ce chiffre varie de 899 \$/vache sur SK-8a à 2 728 \$ sur MT-6. Les coûts au comptant variaient également de 554 \$/vache sur SK-8a à 1 469 \$ sur QC-3, avec un coût au comptant moyen de 925 \$/vache. Bien que les échantillons soient encore petits et ne soient donc pas représentatifs d'une véritable moyenne provinciale, les coûts totaux les plus élevés ont été observés dans les Maritimes (1 840 \$/vache) et au Québec (1 651 \$/vache), et les plus bas au Manitoba (1 175 \$/vache) et en Alberta (1 339 \$/vache). Les coûts au comptant étaient les plus élevés au Québec (1 002 \$/vache) et dans les Maritimes (1 000 \$/vache), et les plus bas en C.-B. (809 \$/vache) et en Alberta (851 \$/vache). Voir la figure 7 pour une analyse des coûts au comptant, de dépréciation et de renonciation par vache, par ferme individuelle.

Figure 7. Coûts au comptant, d'amortissement et de renonciation (\$/vache) sur les fermes de référence en 2021



En moyenne, les coûts totaux en 2021 ont augmenté de 12 % par rapport à la moyenne de 2020 (1 362 \$/vache) pour les 46 exploitations de référence. Individuellement, les coûts au comptant, les amortissements et les coûts de renonciation ont augmenté de 17 %, 3 % et 4 %, respectivement. L'augmentation des coûts, en particulier des coûts au comptant, s'explique principalement par les conditions de sécheresse et les pénuries d'aliments pour animaux observées en 2021.

Quatre-vingts pour cent des exploitations (37 sur 46) ont pu couvrir les coûts (au comptant) à court terme (figure 8a). Soixante et un pour cent (28 sur 46) ont également été en mesure de couvrir les coûts à moyen terme (au comptant et d'amortissement) (figure 8b). Cependant, seulement 13 % (6 sur 46) ont pu couvrir les coûts à long terme (au comptant, d'amortissement et de renonciation) (figure 8c). La figure 9 présente une visualisation des bénéfices à court, moyen et long terme par exploitation individuelle.

Figure 8a. Bénéfices à court terme (rendements - coûts au comptant) (\$/vache) dans les fermes de référence en 2021

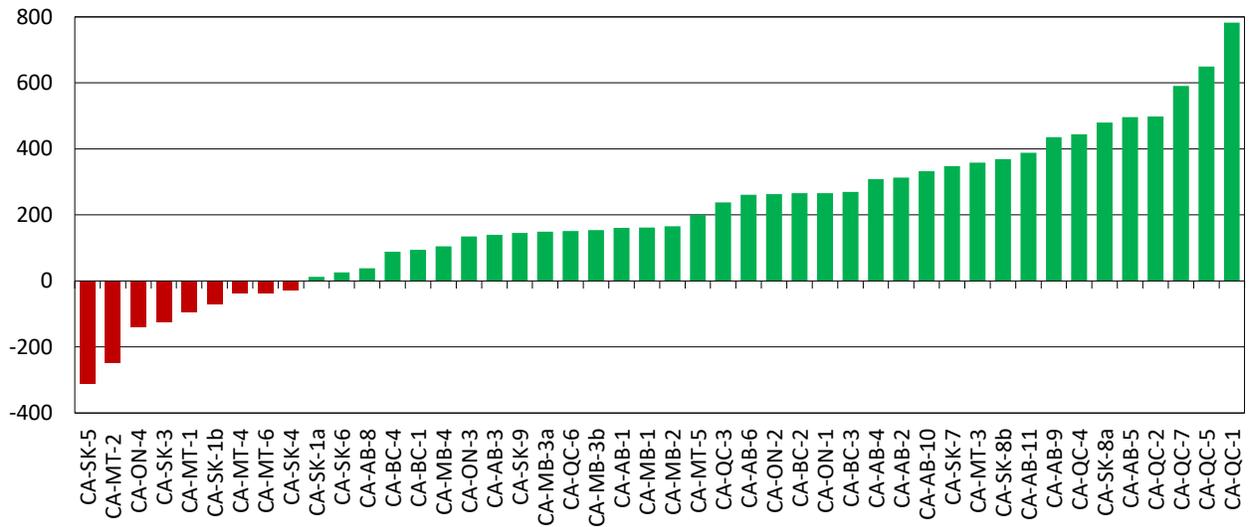


Figure 8b. Bénéfices à moyen terme (rendements - coûts au comptant et coûts d'amortissement) (\$/vache) dans les fermes de référence en 2021

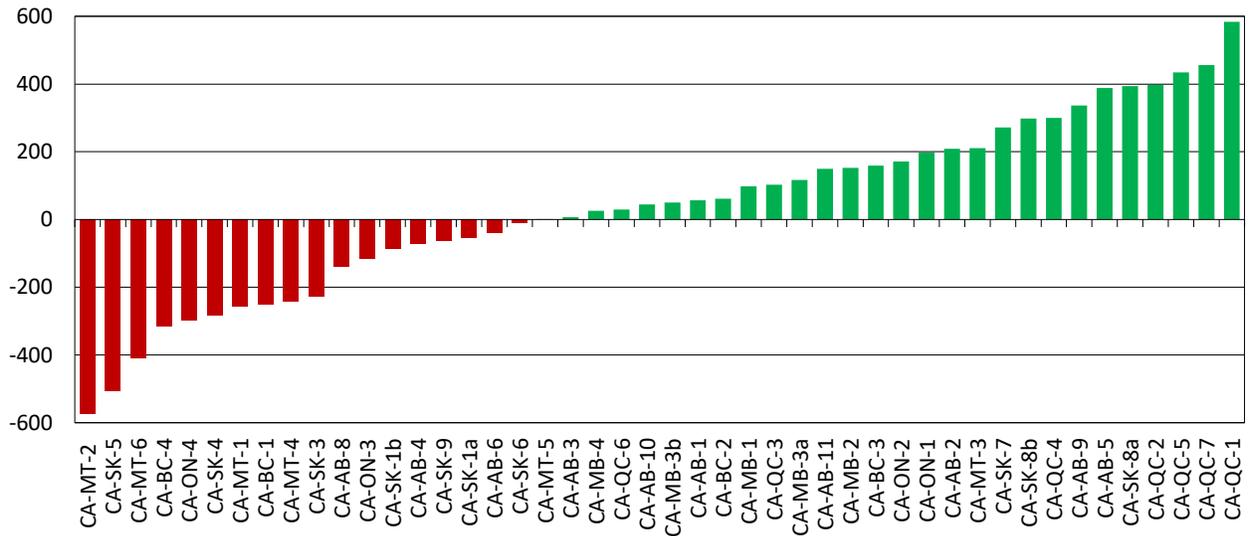


Figure 8c. Bénéfices à long terme (rendements - au comptant, d'amortissement et de renonciation) (\$/vache) dans les fermes de référence en 2021

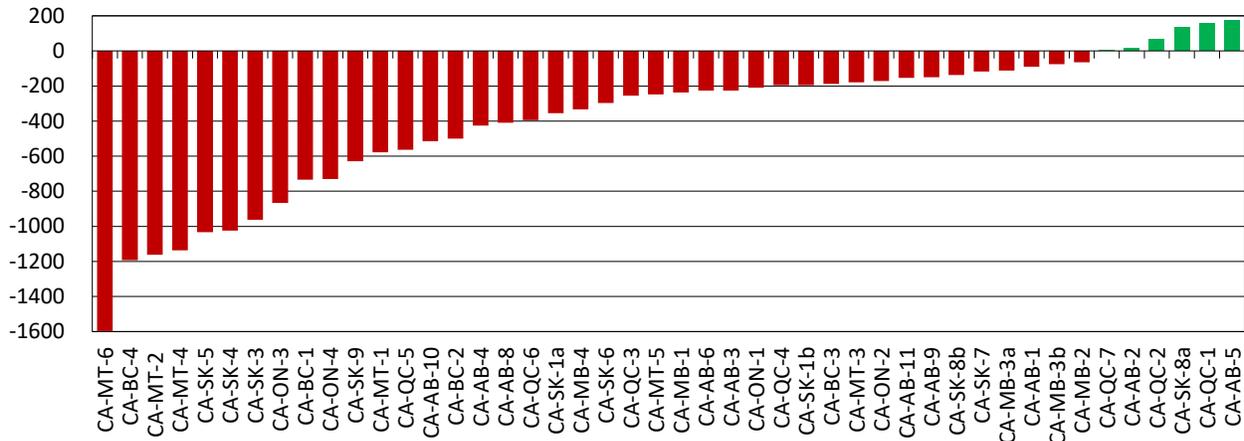
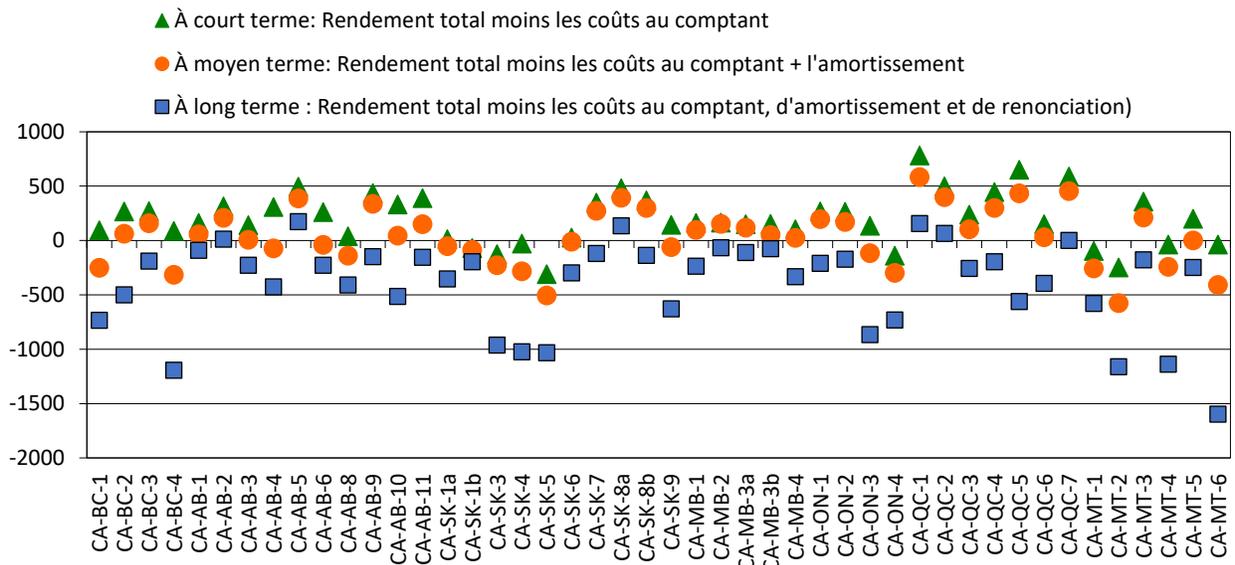


Figure 9. Bénéfices à court, moyen et long terme (\$/vache) dans les fermes de référence en 2021



Économies d'échelle

Le réseau CDP 2021 couvre une gamme de tailles de troupeaux, au sein des provinces et au niveau national. La taille des troupeaux varie de 35 têtes de vaches de boucherie (MT-2) à 950 têtes (SK-8a, SK-8b) (figure 10). Il s'agit d'une amélioration par rapport au réseau CDP 2020 qui était sous-représentatif des troupeaux de plus grande taille, en particulier dans l'Ouest canadien.

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble des données du réseau CDP est biaisé vers les petites et moyennes exploitations. Selon le Recensement de l'agriculture de 2021, les fermes comptant plus de 250 vaches de boucherie représentent 5 % des fermes de boucherie et 32 % du troupeau de vaches de boucherie (figure 11) ; dans le réseau CDP de 2021, 26 % des fermes comptent plus de 250 vaches de boucherie.

Taille du troupeau de vaches de boucherie dans les fermes de référence en 2021

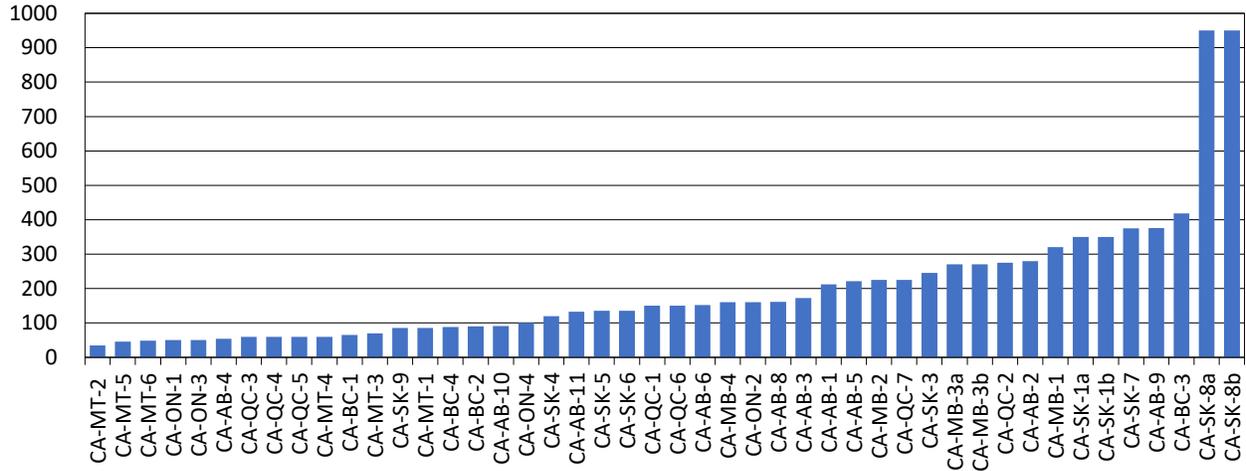
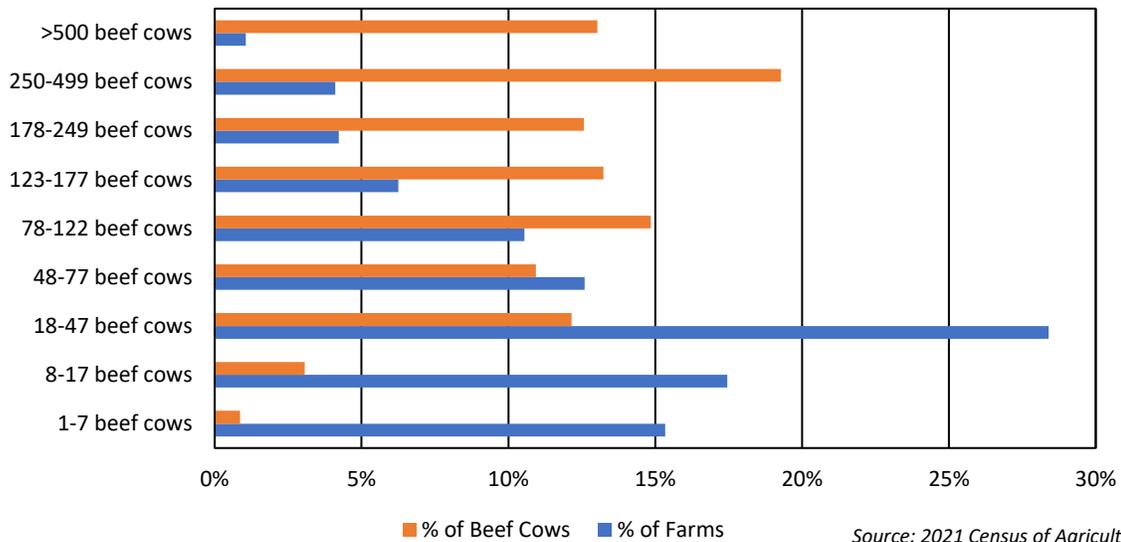
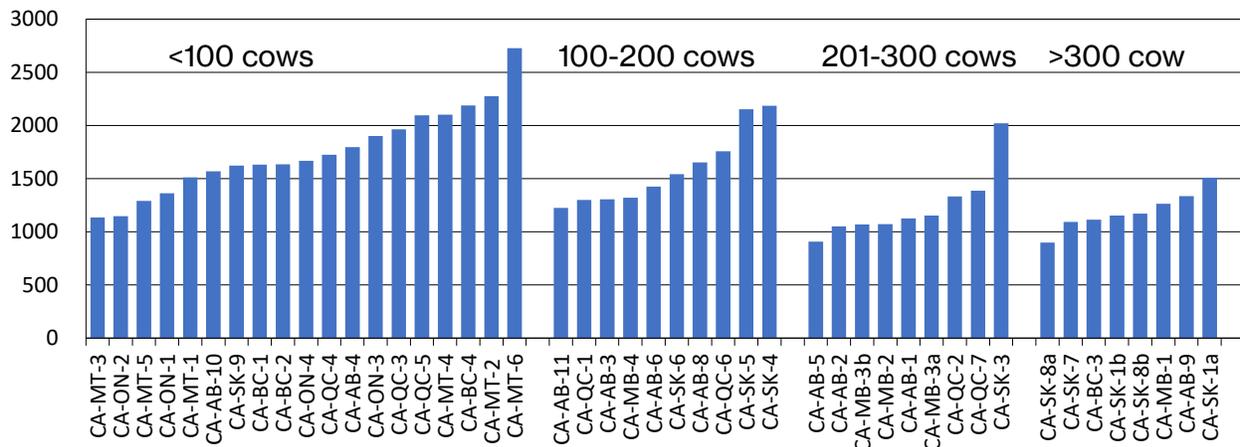


Figure 11. Profil des exploitations canadiennes de bovins de boucherie selon la taille du troupeau de vaches de boucherie



Les économies d'échelle sont définies comme la diminution des coûts de production avec l'augmentation des unités de production. Dans les exploitations du réseau CDP, les coûts de production par vache sont moins élevés dans les troupeaux de grande taille (figure 12), ce qui illustre les économies d'échelle. Ceci est vrai même pour les plus grands troupeaux (950 têtes chacun sur SK-8a et SK-8b). Dans la figure 12, chaque catégorie de taille de troupeau présente une courbe ascendante qui indique les possibilités d'amélioration des coûts par vache dans chaque catégorie. Cette pente ascendante est la plus plate parmi les troupeaux les plus grands (>300 têtes) ; à cette taille, il y a un risque de déséconomies d'échelle, où les coûts par vache commencent à augmenter. Cependant, les plus grands troupeaux du réseau CDP, SK-8a et SK-8b (950 têtes), ont les coûts les plus bas et les plus élevés dans leur catégorie, ce qui illustre une fois de plus la compétitivité et les possibilités d'amélioration dans les catégories de taille de troupeau.

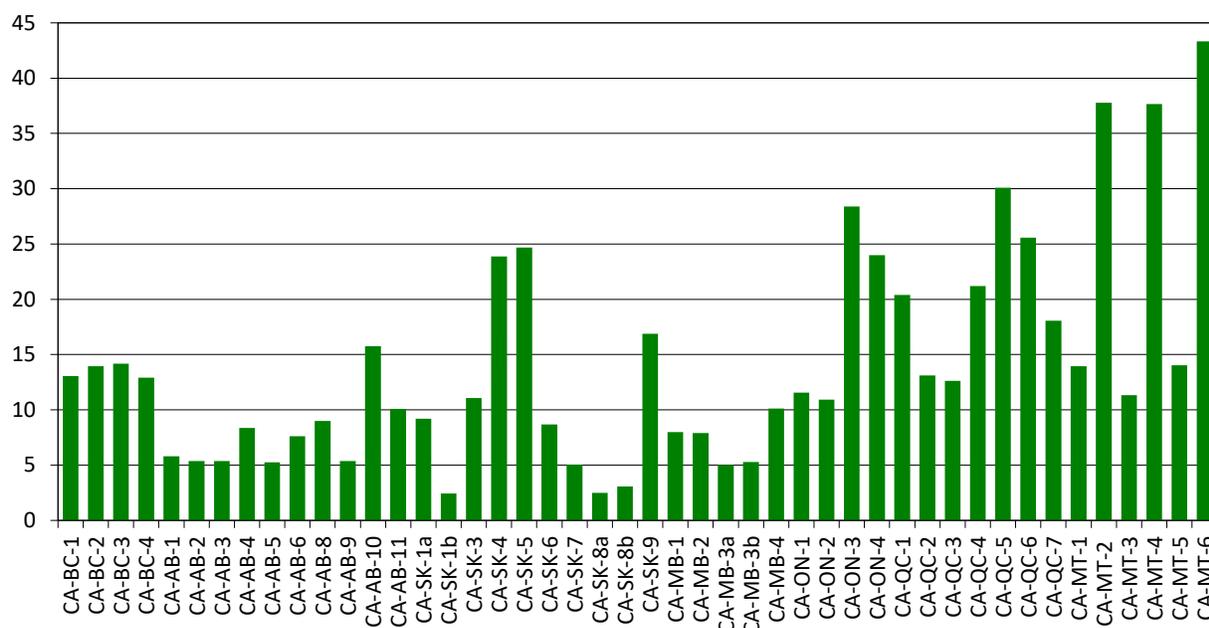
Figure 12. Coût total (\$/vache) par taille de troupeau dans les fermes de référence en 2021



Productivité du travail

La productivité du travail, ou les heures de travail par vache, était variable entre les exploitations du réseau CDP. Le nombre moyen d'heures de travail était de 14 heures/vache, mais il variait de 2 heures/vache (SK-1b, SK-8a) à 43 heures/vache (MT-6) (figure 13). Dans toutes les exploitations du réseau CDP, la main-d'œuvre était principalement constituée de membres de la famille non rémunérés. La main-d'œuvre familiale non rémunérée représentait en moyenne 77 % du nombre total d'heures de travail dans toutes les fermes du réseau CDP. Environ un tiers des fermes (15 sur 46) dépendaient entièrement de la main-d'œuvre familiale non rémunérée.

Figure 13. Heures de travail par vache dans les fermes de référence en 2021



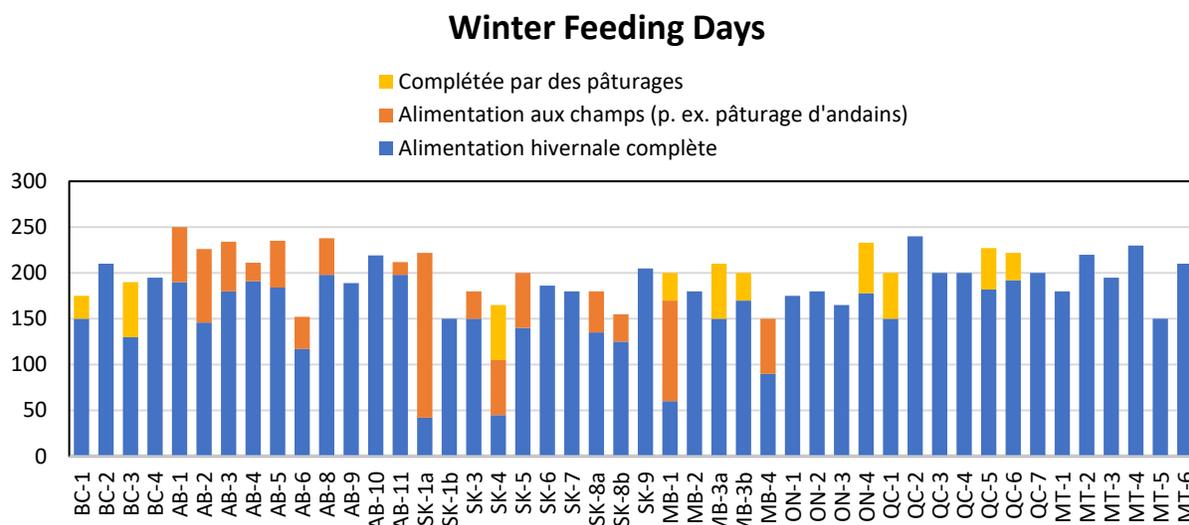
Systèmes d'alimentation hivernale

Les coûts d'alimentation sont généralement l'un des coûts les plus élevés supportés par les exploitations vache-veau. Le modèle utilise les rations alimentaires d'hiver pour calculer les besoins et les coûts d'alimentation. Le coût de production est utilisé pour les aliments produits sur place et la valeur marchande pour les aliments achetés. Comme les rations sont entrées " comme ayant été données ", y compris la teneur en eau, cela peut entraîner des erreurs dans les données, car la teneur en eau des aliments peut varier selon le stade de maturité, la température et le climat, et les conditions de récolte. Toutes les rations utilisées ont été revues par un nutritionniste connaissant bien les conditions météorologiques régionales et les différents ingrédients alimentaires utilisés.

Jours d'alimentation hivernale

Le nombre total de jours d'alimentation hivernale dans les fermes du réseau CDP 2021 varie de 150 jours (SK-1b, MB-4, MT-5) à 250 jours (AB-1) (figure 14). Le nombre total de jours d'alimentation hivernale comprend l'alimentation au champ, la supplémentation au pâturage et l'alimentation hivernale complète. La moitié des fermes du réseau CDP (23 sur 46) ont utilisé des pratiques d'alimentation au champ/de pâturage prolongé, comme le pâturage en andain ou le pâturage de maïs, et/ou ont fourni aux animaux une ration partielle au pâturage, avant l'alimentation hivernale complète.

Figure 14. Jours d'alimentation hivernale dans les fermes de référence



Le pâturage en andain a été pratiqué dans 20 % des exploitations du réseau CDP 2021. Cela correspond à une utilisation de 19 % du pâturage des cultures en andain étalé ou groupé rapportée dans l'EGF 2017. Par ailleurs, 11 % des exploitations du réseau CDP ont pâturé du maïs sur pied, ce qui est légèrement inférieur à la valeur précédemment déclarée de 15 % dans l'EGF 2017. Seulement quatre fermes de référence, soit 9 %, ont pâturé des résidus ou des repousses. Par rapport à l'EGF 2017, il s'agit d'une sous-représentation de cette pratique, puisque l'EGF faisait état de 43 % d'exploitations pratiquant le pâturage résiduel ou après la récolte.

Coûts des aliments pour animaux

Une grande partie du coût total de production des producteurs de vaches-veaux est associée aux coûts de l'alimentation hivernale. En moyenne, les coûts d'alimentation représentent 39 % des coûts totaux (au comptant + amortissement + coûts de renonciation) et 53 % des coûts à moyen terme (au comptant + amortissement) dans le réseau CDP en 2021.

Les coûts de l'alimentation hivernale en 2021 ont également été influencés par les conditions de sécheresse décrites. Le coût moyen de l'alimentation hivernale en 2021 a été estimé à 2,92 \$/tête/jour, contre 2,29 \$/tête/jour en 2020. Les coûts d'alimentation hivernale les plus bas en 2021 ont été enregistrés par l'exploitation AB 9, à 1,60 \$/tête/jour (tableau 1). L'alimentation hivernale dans cette exploitation consiste en 189 jours de foin et de céréales ; seulement 1,4 % des aliments ont été achetés. Les coûts d'alimentation hivernale les plus élevés étaient de 5,31 \$/tête/jour à SK-1b, où l'alimentation hivernale consiste en 150 jours de foin, avec des minéraux fournis toute l'année ; SK-1b achète 100 % des aliments pour animaux.

Jose et al. (2020) ont constaté que le pâturage en andains était la méthode la moins coûteuse pour l'alimentation hivernale des vaches de boucherie, suivi par le pâturage en balles, par rapport aux méthodes traditionnelles d'alimentation en balles en milieu confiné. Sur les neuf

exploitations de référence du réseau CDP qui pratiquaient le pâturage en andains, cinq avaient des coûts d'alimentation hivernale inférieurs à la moyenne. L'une de ces exploitations, SK-1a, présente une description du troupeau et de l'exploitation similaire à celle de SK-1b (coûts d'alimentation hivernale les plus élevés), mais diffère par sa production d'aliments et ses stratégies d'alimentation hivernale. SK-1a achète 12 % des aliments pour animaux, et pratique 112 jours de pâturage en andain, suivis de 68 jours de pâturage de maïs, et enfin de 42 jours de foin. Bien que les coûts d'alimentation hivernale de SK-1a aient été supérieurs à la moyenne du réseau CDP (2,92 \$/tête/jour) en 2021, en partie à cause des conditions de sécheresse, cela illustre les économies potentielles liées à l'utilisation de pratiques d'alimentation au champ et/ou de pâturage prolongé, en comparant les coûts d'alimentation hivernale à ceux de SK-1b.

Tableau 1. Systèmes d'alimentation hivernale dans les fermes de référence en 2021

	Jours d'alimentation hivernale	Coûts d'alimentation (\$/tête/jour)	Aliments primaires pour animaux
CA-BC-1	175	\$ 4.19	Foin
CA-BC-2	210	\$ 3.23	Foin
CA-BC-3	190	\$ 1.89	Foin
CA-BC-4	195	\$ 3.26	Foin
CA-AB-1	250	\$ 2.26	Produits d'ensilage
CA-AB-2	226	\$ 2.13	Annuelles de pâturage
CA-AB-3	234	\$ 2.61	Annuelles de pâturage
CA-AB-4	211	\$ 4.09	Foin
CA-AB-5	235	\$ 2.01	Foin
CA-AB-6	152	\$ 4.22	Foin
CA-AB-8	238	\$ 3.12	Foin /Produits d'ensilage
CA-AB-9	189	\$ 1.60	Foin
CA-AB-10	219	\$ 1.91	Foin
CA-AB-11	212	\$ 2.34	Annuelles de pâturage /Foin
CA-SK-1A	222	\$ 3.90	Annuelles de pâturage
CA-SK-1B	150	\$ 5.31	Foin
CA-SK-3	180	\$ 3.54	Foin
CA-SK-4	165	\$ 4.73	Annuelles de pâturage /Foin
CA-SK-5	200	\$ 3.37	Produits d'ensilage
CA-SK-6	186	\$ 3.16	Produits d'ensilage
CA-SK-7	180	\$ 2.21	Foin /Produits d'ensilage
CA-SK-8A	180	\$ 2.21	Foin
CA-SK-8B	155	\$ 3.28	Produits d'ensilage
CA-SK-9	205	\$ 2.80	Foin
CA-MB-1	200	\$ 2.33	Produits d'ensilage
CA-MB-2	180	\$ 2.87	Produits d'ensilage

CA-MB-3A	210	\$ 3.18	Foin
CA-MB-3B	200	\$ 3.12	Produits d'ensilage
CA-MB-4	150	\$ 2.47	Annuelles de pâturage/Foin
CA-ON-1	175	\$ 2.29	Foin/Produits d'ensilage
CA-ON-2	180	\$ 2.16	Foin
CA-ON-3	165	\$ 2.29	Annuelles de pâturage/Foin
CA-ON-4	233	\$ 2.21	Produits d'ensilage
CA-QC-1	200	\$ 1.97	Foin
CA-QC-2	240	\$ 2.46	Foin
CA-QC-3	200	\$ 5.26	Foin
CA-QC-4	200	\$ 3.83	Foin
CA-QC-5	227	\$ 2.50	Foin
CA-QC-6	222	\$ 2.86	Foin
CA-QC-7	200	\$ 2.33	Foin/ Produits d'ensilage
CA-MT-1	180	\$ 3.81	Foin
CA-MT-2	220	\$ 3.00	Foin
CA-MT-3	195	\$ 1.83	Foin
CA-MT-4	230	\$ 2.88	Foin
CA-MT-5	150	\$ 2.34	Annuelles de pâturage/Foin
CA-MT-6	210	\$ 2.94	Foin

Les fermes de référence ont également été classées en fonction de l'ingrédient principal de l'alimentation hivernale (Figure 15a et Figure 15b). Il s'agit de :

- Foin/ensilage mi-fané (inclut le foin et les rations mélangées à base de fourrage vert)
- Annuelles pâturées (ex. pâturage en andain, pâturage de maïs, cultures de couverture sur pied)
- Produits d'ensilage

Les figures 15a et 15b montrent que les exploitations qui utilisent n'importe quel ingrédient alimentaire ont le potentiel d'être à coût élevé ou faible. Les fermes utilisant des rations à base de foin, en totalité ou en partie, sont les plus importantes (76 % des fermes). Bien qu'aucune ferme de référence du réseau CDP 2021 n'ait nourri les animaux principalement de sous-produits, il s'agit d'un domaine potentiel pour la collecte de données futures, étant donné la pression actuelle pour réduire les déchets alimentaires et la recherche croissante sur le coût, la transformation et la performance animale lors de l'utilisation de sous-produits.

Figure 15a. Coût total (\$/vache) par aliment primaire dans les fermes de référence en 2021

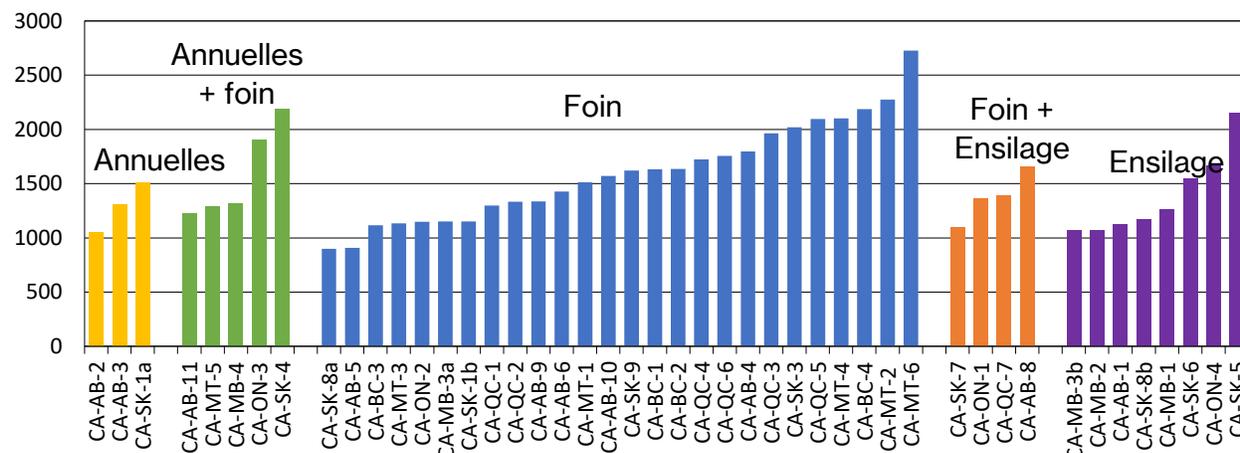
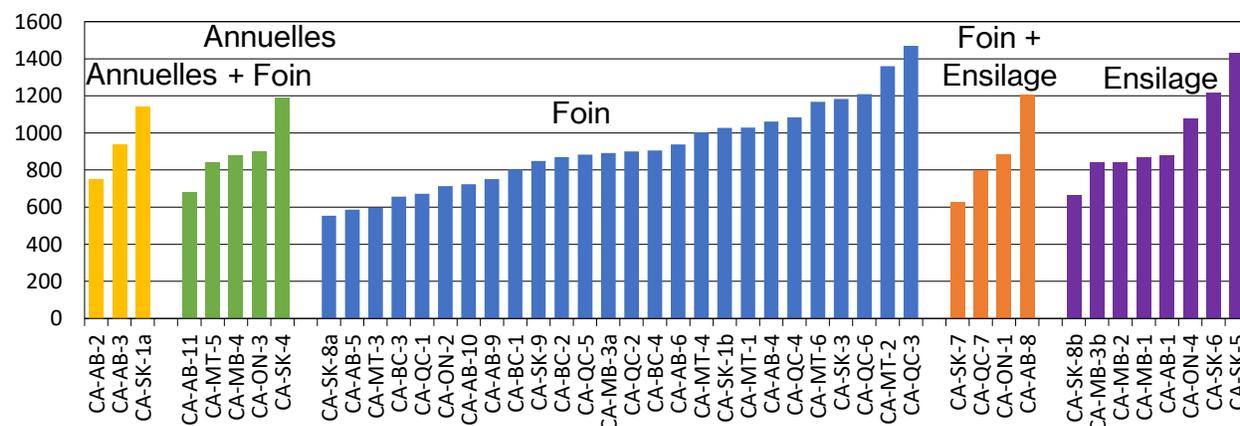


Figure 15b. Coûts au comptant (\$/vache) par aliment primaire sur les fermes de référence en 2021



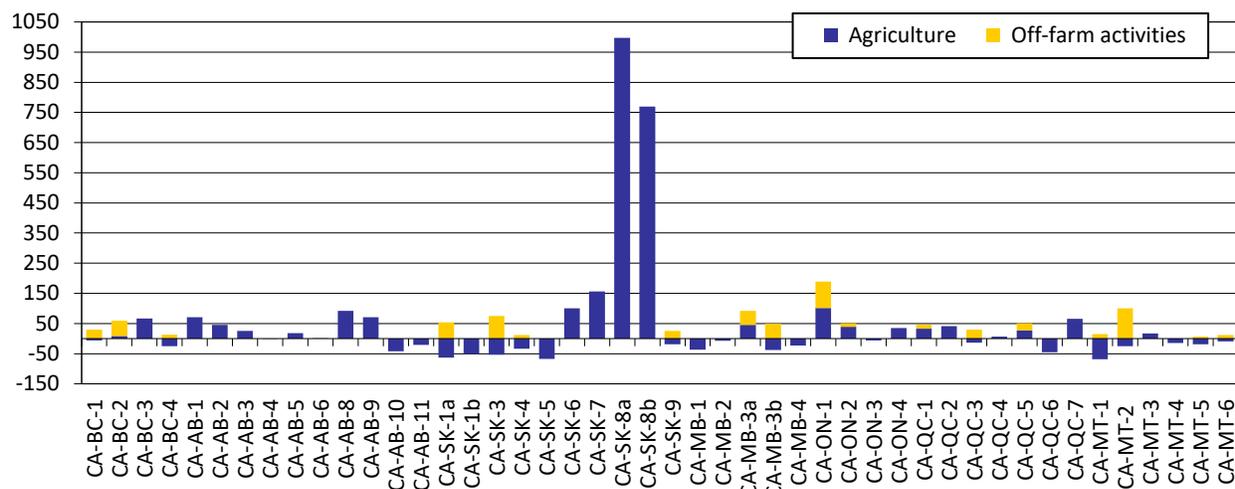
Finances de l'exploitation

Revenu non agricole par rapport au revenu agricole

Le réseau CDP comprend des fermes de référence en démarrage, moyennes et matures. Il n'est pas rare que les exploitants agricoles, quel que soit le stade de maturité de la ferme, diversifient leurs revenus par de multiples activités sur l'exploitation et/ou des revenus complémentaires hors exploitation. Trente-neuf pour cent des fermes du réseau CDP (18 sur 46) génèrent à la fois des revenus agricoles et des revenus non agricoles, les autres ne générant que des revenus agricoles (Figure 16). Cinq des 18 fermes générant des revenus non agricoles comptent sur cette source de revenus pour soulager le déficit d'une entreprise vache-veau non rentable et/ou d'une exploitation agricole complète et rester viables. SK-8a et SK-8b, dont le revenu agricole est le plus élevé, aident à illustrer la rentabilité associée à la réalisation d'économies d'échelle, ainsi qu'à la gestion de plusieurs entreprises agricoles au sein d'une exploitation. Ces exploitations possèdent

chacune 950 têtes de vaches de boucherie, restent propriétaires dans le cadre d'une entreprise d'élevage de broutards d'un an et produisent des cultures commerciales.

Figure 16. Revenu non agricole par rapport au revenu agricole (1 000 \$CAN/an) dans les fermes de référence en 2021

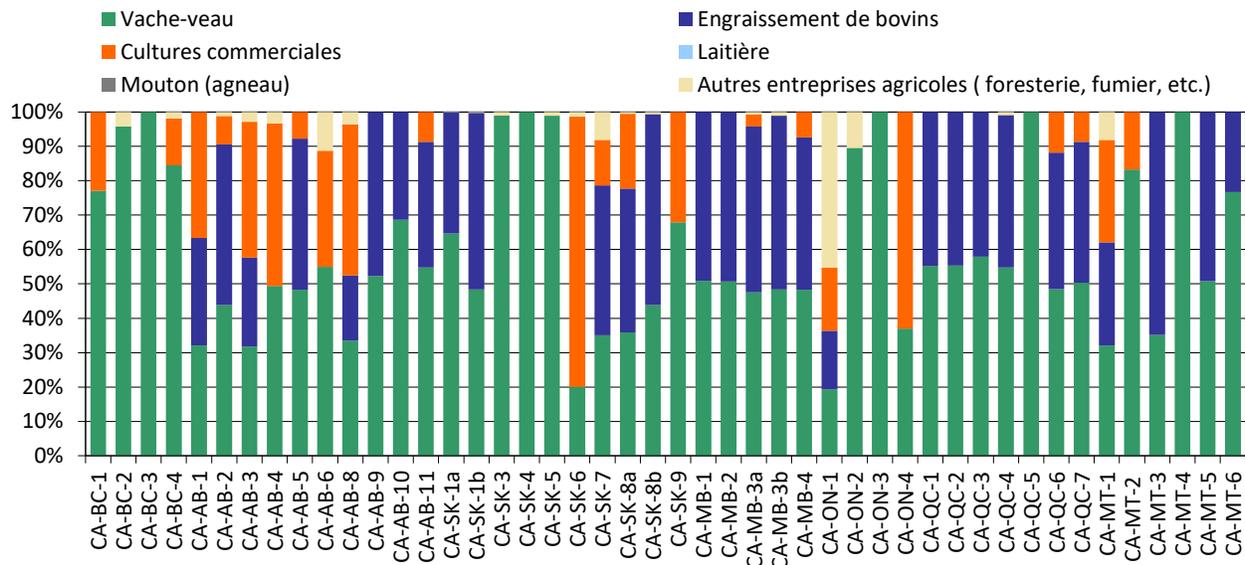


Revenus de l'exploitation

La diversification des revenus est souvent utilisée comme un outil de gestion des risques dans les exploitations vache-veau. Comme de nombreuses exploitations gèrent plusieurs entreprises, les revenus de l'ensemble de l'exploitation peuvent être ventilés comme tels. La figure 17 montre le pourcentage du revenu agricole attribué aux différentes entreprises agricoles dans chaque ferme de référence. Pour calculer les coûts de chaque entreprise, une répartition générique a été utilisée pour les frais généraux. Cette méthode répartit les frais généraux en fonction du pourcentage de revenus de chaque entreprise. La principale préoccupation est que tous les frais généraux soient couverts par un mélange de produits plutôt que chaque entreprise paie sa propre part. Pour plus d'informations sur l'allocation générique, reportez-vous à la [Fiche d'information sur la méthodologie](#).

Cinq fermes du réseau CDP 2021 ont reçu 100 % des revenus de leur exploitation vache-veau. L'exploitation vache-veau représentait $\geq 50\%$ des revenus de l'ensemble de l'exploitation dans 59% des exploitations (27 sur 46), et 25-50% des revenus dans 37% des exploitations (17 sur 46). Seulement deux fermes (SK-6, ON-1) ont géré une exploitation vache-veau qui représentait $\leq 25\%$ des revenus de l'ensemble de l'exploitation. Soixante-trois pour cent des fermes sont demeurées propriétaires de leur exploitation (pré-conditionnement, broutard d'un an, semi-finition, finition) (29 sur 46), 50 % ont produit des cultures commerciales (23 sur 46) et 46 % ont exploité d'autres entreprises agricoles (foresterie, fumier, etc.) (21 sur 46).

Figure 17. Répartition du revenu agricole (% du total) par entreprise agricole dans les fermes de référence en 2021



Références

Agri Benchmark. 2015. Glossary of terms used in Agri Benchmark.

Berger, A. 2014. *Cow Depreciation for Cow-Calf Producers*. Retrieved from beef.unl.edu: <https://beef.unl.edu/cow-depreciation-for-cow-calf-producers>

Canfax. 2017. *2017 Farm management Survey*.

<https://www.canfax.ca/CRS/Farm%20Management%20Survey%202017%20Summary%20Report.pdf>

Jose, D., Larson, K., Mckinnon, J. J., Penner, G. B., Damiran, D., & Lardner, H. B. 2020. Effects of winter-feeding system on beef cow performance, ruminal fermentation, and system costs. *Applied Animal Science*, 36(5), 731-744.

Kaliel, D., & Kotowich, J. 2002. Economic evaluation of cow wintering systems—Provincial swath grazing survey analysis. *Alberta Production Economics Branch, Alberta Agriculture Food and Rural Development, Edmonton AB*.

Statistics Canada. 2022. *Number of farms reporting beef cows and number of beef cows classified by beef cattle operation type and custom beef cow herd size, Canada and provinces, 2021*.

WCCCSII. 2017. *Western Canadian Cow-Calf Survey*.